

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALAK MINES »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU PARIS
VILLAGE IMMEUBLE GOLY RDC LOT 1050 SISE DERRIERE
NOOM HOTEL ABIDJAN, Lot 1050, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALAK MINES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

-Exploitation minière : artisanale, semi-industrielle.

-Le développement, l'exploitation, le traitement, la transformation, le transport, l'exportation et la commercialisation de minerais. Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participations en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toute (s) entreprise (s) ou société (s), dont les activités ou l'industrie seraient similaires ou connexes à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement ;

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous autres objets similaires, accessoires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU PARIS VILLAGE IMMEUBLE GOLY RDC LOT 1050 SISE DERRIERE NOOM HOTEL ABIDJAN, Lot 1050, Ilot 00

Dirigeant(s) M BICTOGO MOUMINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07189 du 29/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48085/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

